

Objet : Application de l'article 21, dernier alinéa du décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion.

Réseaux : Officiel Subventionné

Niveaux : Fondamental (Ord/Spec) - Secondaire (Ord/Spec) - Artistique (Sec. PE)

- A Madame la Ministre – Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Directions des écoles officielles d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnées par la Communauté française ;
- Aux autorités religieuses ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements officiels d'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnés par la Communauté française.

POUR INFORMATION

- Aux Directrices, Directeurs et Chefs de service de la Direction générale des personnels de l'enseignement subventionné ;
- Aux membres de l'Inspection de la Communauté française pour l'enseignement fondamental ordinaire et spécialisé subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux SEGEC, à la FELSI et au CECP.

Autorité : Administrateur général a.i.

Signataire : Alain BERGER

Gestionnaire : Cellule gestion des emplois - Direction de coordination du service général de gestion des personnes de l'enseignement subventionné

Personne-ressource : Mme Angela PANNERI

Bureau 1^{er} 102 – Tél : 02/413.39.28

44, Boulevard Léopold II

1080 Bruxelles

Nombre de pages : 3 pages

L'article 21 du décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion stipule que : « *Les maîtres de religion et professeurs de religion sont désignés à titre temporaire par le pouvoir organisateur. Sauf s'ils sont prioritaires au sens de l'article 23, § 1^{er} et § 3, les maîtres de religion et professeurs de religion sont désignés à titre temporaire sur proposition du chef de culte.*

Une copie de l'acte de désignation à titre temporaire est adressée au chef du culte ».

La présente circulaire vise donc à rappeler aux pouvoirs organisateurs qu'ils doivent remettre au chef de culte, une copie de tous les actes de désignation à titre temporaire qu'ils établissent.

La remise des copies des actes de désignation à titre temporaire au chef de culte contribue à l'établissement, par ce dernier, du classement zonal tel que prévu à l'article 23 § 2 du décret du 10 mars 2006.

Vous trouverez, en annexe à la présente, les coordonnées des chefs de culte.

Pour l'attention que vous porterez à la présente, je vous remercie.

L'Administrateur général a.i.,

Alain BERGER

Inspecteurs de religion

Religion protestante	Religion catholique	Religion israélite	Religion orthodoxe	Religion islamique
Coprésident Guy LIAGRE	M. l'abbé Jean-Marie VIRLET	Président : Prof. J. KLENER	M. le Métropolite Pantéleimon Archevêque du Patriarcat Œcuménique de Constantinople	Président
Conseil Administratif du Culte Protestant et Evangélique Service religieux protestant	Secrétariat de l'Enseignement Religieux dans les Ecoles Officielles (S.E.R.E.O.)	Consistoire Central Israélite de Belgique	Eglise Orthodoxe en Belgique Service enseignement en Communauté française	Exécutif des Musulmans de Belgique Département de l'Enseignement
Rue du Champs de Mars, 5a 1050 BRUXELLES Tél./Fax : 02/510.61.98 e-mail : pgo-erp@skynet.be	Avenue Maeterlinck, 43/101 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél./Fax : 010/45.27.02 Tél. : 071/85.29.46 e-mail : sereolin@yahoo.fr	Rue Joseph Dupont, 2 1000 BRUXELLES Tél. : 02/512.21.90 Fax : 02/512.35.78	Avenue Charbo, 71 1030 BRUXELLES Tél. : 02/736.52.78	Place Roupe, 16 1000 BRUXELLES Tél. : 02/648.35.60 Fax : 02/626.15.99
M. Guy RAINOTTE L N LUX All Rue du Tricointe, 20 5530 YVOIR Tél. : 082/61.42.67	M. l'Abbé Joseph JALLET Primaire (toutes provinces) Rue Saint-Hubert, 5 5590 CINEY Tél. : 083/21.82.047	M. Albert GUIGUI Avenue Louise, 85 bte 9 1050 BRUXELLES Tél. : 02/534.84.81	M. Christophe D'ALOISIO Rue Henri Marichal, 9 bte 2 1050 BRUXELLES Tél. : 0477/58.41.30 Fax : 02/640.15.96	M. Salah ECHALLAOUI Primaire + DI Rue Entre-deux-Portes, 25 4500 HUY Tél. : 085/21.19.92
M. Xavier RAVET Bx Bw H Rue de la Flechere, 158 6181 GOUY-LEZ-PIETON	M. Thierry SCLIPTEUX Liège Lux Namur Rue Renaissance, 15 5376 MIECRET			M. Mohamed ZORAI Secondaire DS Rue Paul Janson, 103 6001 MARCINELLE Tél. : 071/43.02.99
M. Albert PETIT-JEAN Rue du Centenaire, 19 4632 CEREXHE-HEUSEUX	M. Michel DESMEDT H Bx Bw arrond. Dinant Philippeville Rue du Cimetière, 38 6230 PONT A CELLES			M. Mostafa EL HASSANI Primaire + DI Rue de la Costale, 39B 4300 WAREMME
	M. Jean-Pierre STERCK- DEGUELDRE Germanophone Pré Lemaire, 16 4830 LIMBOURG Tél. : 087/74.45.38			